



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E122249

VALABLE JUSQU'AU 21/10/2025

ÉDITÉ LE

10/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2010

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 27/12/2023
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SENS 523822336

Siret : 523 822 336 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 00 31077

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 189050247 U 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 189050247 u001

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/08/2024

Raison sociale : BILLEBAUT CONSTRUCTION

3 RUE DES PUIITS
RATEAU
89190 BAGNEAUX

Téléphone : 06 61 07 49 39

Fax :

Portable : 06 61 07 49 39

Site Internet :

E-mail : billebaut.gregory@live.fr

Responsabilité légale :

BILLEBAUT GREGORY GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/02/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Couvreur, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	07/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.